

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	21 novembre 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 novembre 2019	En exercice : 50 Présents : 42 Votants : 48

Séance du 27 novembre 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 27 novembre 2019 deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Benoît HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Nicolas SORET
M. Rémi BICHEBOIS, pouvoir à Bernard MORAINÉ
M. Christian ROTILIO, pouvoir à Jean-Pierre BARRET
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à Jean PARMENTIER
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Jacques COURTAT
M. Alain PETER, pouvoir à Sylvie BLANC
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
M. Patrick LEMAISTRE
Mme Isabelle MICHAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Signature de l'avenant n°1 de la convention pluriannuelle du renouvellement urbain du quartier de la Madeleine à Joigny

Envoyé en préfecture le 06/12/2019
Reçu en préfecture le 06/12/2019
Affiché le 06 DEC. 2019
ID : 089-248900938-20191206-URB_2019_96-DE

Objet : Signature de l'avenant n°1 de la convention pluriannuelle du renouvellement urbain du quartier de la Madeleine à Joigny

Vu la signature en date du 13 mars 2019 de la convention pluriannuelle du renouvellement urbain du quartier de La Madeleine, cofinancée par l'ANRU dans le cadre du NPNRU,

Considérant que l'avenant n°1 de cette convention vise uniquement à corriger une erreur dans la convention quant à la date de prise en compte des dépenses de l'opération « logement des ménages avec minoration de loyer » (maîtrise d'ouvrage SIMAD),

Considérant que cette erreur ne permet pas à la SIMAD d'obtenir la subvention pour cette opération auprès de l'ANRU puisque la date inscrite dans la convention est celle du 13 mars 2019 alors que la SIMAD a reçu sur cette opération une autorisation anticipée de démarrage à compter du 16 juillet 2018,

Considérant que l'avenant n°1 a reçu un accord de l'ANRU et doit maintenant être signé par l'ensemble des signataires de la convention pluriannuelle,

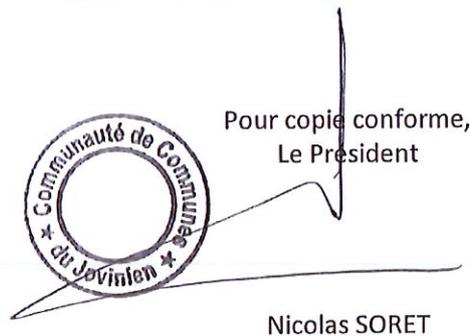
Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, du 18 novembre 2019,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de La Madeleine.

Pour copie conforme,
Le Président



Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 06/12/2019

Reçu en préfecture le 06/12/2019

Affiché le 06 DEC. 2019

ID : 089-248900938-20191206-URB_2019_96-DE